



**Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération
du postulat déposé par M. Michel Bloch, conseiller communal,
au Conseil Communal du 14 septembre 2011 et intitulé
« Du support papier au numérique »**

**Au Conseil Communal
de La Tour-de-Peilz**

Monsieur le Président du Conseil Communal,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de préavisier sur la prise en considération du présent postulat et de son éventuel renvoi à la Municipalité était composée de

Mademoiselle Sandra Martin
Messieurs Raoul Baud
Michel Bloch, postulant
Roberto Carbonell
Richard Sendra
Cédric Urech
Jean-Pierre Schwab, président-rapporteur

Elle s'est réunie le lundi 3 octobre 2011, à 19h30, en la salle 1 de la Maison de Commune, et en présence de M. le syndic Lyonel Kaufmann et du secrétaire municipal, M. Pierre-André Dupertuis. Les membres de la Commission les remercient de leur présence et pour les explications et éclaircissements reçus.

Objet

Examen du postulat déposé par M. Michel Bloch, intitulé « Du support papier au numérique », pour préavisier sur sa prise en considération et son renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

Cadre

La gestion des flux de documents en tous genres transmis aux conseillers communaux préoccupe le postulant. La Municipalité l'avait aussi considérée dans ses réflexions, mais sans lui accorder un degré de priorité particulier.

Une présentation des sites web des communes d'Yverdon-les-Bains, Nyon et Vevey permet aux commissaires de se faire une idée de la forme que pourrait prendre la concrétisation de ce postulat.

Les communes de Montreux et de Bex ont aussi un projet en cours de réalisation avec la mise à disposition de leur Municipalité de tablettes interactives.

Débat

La gestion électronique des documents ne semble pas poser de problèmes complexes pour la Commune. Un service à la carte permettrait à chacun de choisir librement le moyen qui lui conviendrait le mieux :

- Tout par l'informatique
- Tout sur papier
- Informatique et papier
- Une partie spécifique sur papier (par exemple: plans, budget, comptes, etc.) et le reste par l'informatique

L'aspect financier doit être pris en considération et devra être chiffré de façon précise. Il en va de même pour la consommation énergétique et la sécurité.

De plus, le réseau WiFi dans la Salle du Conseil ou de la Grande Salle devra être adapté pour permettre l'utilisation simultanée de tous les participants à ce nouveau système électronique. Comme d'autres communes, La Municipalité a l'intention de s'équiper de tablettes. Si tel est le cas, il s'agira d'utiliser l'expérience qui en découlera pour en faire profiter les conseillers communaux.

En cas d'acceptation de ce projet, cela permettra aussi d'optimiser le site web de la Commune et d'améliorer ainsi la démocratie participative.

Les commissaires reconnaissent l'utilité de rechercher la meilleure solution pour diffuser les flux d'informations destinées à tous les acteurs soucieux de la bonne marche de notre Commune.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères, de bien vouloir prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

La Tour-de-Peilz, le 29 janvier 2012

Au nom de la commission :
Le président-rapporteur
Jean-Pierre Schwab